

NOS HONORAIRES

Honoraires de transaction à la charge de l'acquéreur

Prix de vente	Honoraires
De 5 000 € à 100 000 €	10 % T.T.C.
De 100 001 € à 150 000 €	7 % T.T.C.
De 150 001 € à +	5 % T.T.C.

RCS 530 286 889 - Carte professionnelle Transaction - Gestion N° : CPI78012017000021507

FRAIS DE NOTAIRE EN SUS

Location

- Locataires :

* Honoraires de visite, constitution de dossier et Rédaction de bail

- Zone très tendue : 12 € TTC du m² (mètre carré)
Zone tendue : 10 € TTC du m² (mètre carré)
Zone non tendue : 8 € TTC du m² (mètre carré)
Etat des Lieux d'Entrée : 3 € TTC du m² (mètre carré)

(Si EDL d'Entrée fait par Huissier, le coût sera à 50% Propriétaire - 50% Locataire)

- Propriétaires :

* Honoraires de visite, constitution de dossier et Rédaction de bail

- 14,40 € TTC du m² (mètre carré)
Etat des Lieux d'Entrée : 3,60 € TTC du m² (mètre carré)

(Si EDL d'Entrée fait par Huissier, le coût sera à 50% Propriétaire - 50% Locataire)

Gestion

HONORAIRES DE GESTION : 7 % H.T. soit 8,40 % T.T.C. des sommes encaissées

Taux dégressif si plusieurs gestions confiées.

GARANTIE DES LOYERS IMPAYES (GLI) : 2,35 % T.T.C. des sommes encaissées

HONORAIRES ASSURANCE GLI : 1,60 % T.T.C. des sommes encaissées

Garantie des dégradations immobilières : 2,70 % TTC du loyer mensuel charges comprises
Le montant garanti couvre les dégradations à hauteur de 7.625 € MAXIMUM par sinistre